Image not found or type unknown

Récupérer mon chien suite à une spéaration

Par **ciryanar**, le **06/07/2011** à **08:25**

Bonjour,

Je me suis separé de mon copain depuis peu.

J'ai voulu récupérer mon chien mais il m'a dit que étant donné que les papiers sont à son nom il est à lui et que si je le prend il appellera les gendarmes.

Cependant c'est moi qui à payé le chien j'en ai la preuve. Et les papiers sont à son nom car il est allez cherché le chien un jour où je travaillais.

J'ai également payé tout les frais vétérinaires du chien.

Aussi, j'ai lu sur un site que les chiens sont considérés comme des objets et que c'est celui qui à payé l'objet qui le récupère.

Est ce que j'ai des chances de pouvoir récupérer mon chien ??

Merci d'avance pour votre réponse

Par **Claralea**, le **06/07/2011** à **13:48**

Si la facture est à votre nom, le chien est à vous, à moins qu'il puisse prouver que c'est un cadeau que vous lui aviez fait

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés